

CO 16/11/2013

Encore une éviction qui fait du bruit à Cholet

Après la directrice de la maison de retraite de Trémentines, c'est au tour de Christelle Mazel, chargée de programmation et de médiation au Théâtre Saint-Louis de Cholet, de recevoir le soutien d'un collectif.

Le 1^{er} novembre, nous relations l'action d'une quarantaine de membres du comité de soutien à Ghislaine Duret à Trémentines. Le président de la CAC, Gilles Bourdouleix, avait été accueilli à un repas des aînés par des pancartes où on pouvait lire : « mensonges », « harcèlement », « faux courriers », « diffamation »... Pour rappel, la directrice de la maison de retraite de Trémentines a été mise à pied en juin par la Communauté d'agglomération du Choletais, via le Centre intercommunal d'action sociale. Raison invoquée : « problème de positionnement hiérarchique ».

Hier, nous avons appris la création d'un nouveau comité de soutien, mais cette fois-ci au profit de Christelle Mazel. Ses membres, qui n'ont

pas encore désigné de porte-parole, souhaitent « rendre publique une situation qui reste méconnue des habitants de la CAC et les alerter sur la façon dont peut être traité le personnel employé par la Ville ou la Communauté d'agglomération ».

Recrutée en janvier 2012 comme chargée de programmation et de médiation au Théâtre Saint-Louis de Cholet, Christelle Mazel a vu, selon le comité de soutien, « son champ d'action progressivement réduit par une succession de décisions arbitraires ».

« Mépris total de la personne »

Toujours selon ce collectif, un an après sa nomination, la Grenobloise était « informée par courrier, de sa mutation du jour au lendemain, au Musée d'art et d'Histoire. » Le 26 février, des dizaines d'enseignants des collèges et lycées choletais avaient d'ailleurs regretté cette éviction dans une lettre ouverte adressée à Gilles Bourdouleix.

En juin 2013, un arrêté du tribunal

administratif contraint la CAC à réaffecter la chargée de programmation et à régler ses frais d'avocat. Le 1^{er} octobre, « la CAC a présenté la suppression de ce poste au Comité technique paritaire, au motif qu'un premier bilan en révèle l'inutilité ».

Pour ce comité, « cette accumulation de décisions contradictoires, dans un temps particulièrement court, témoigne pour le moins d'un mépris total de la personne humaine ». Très affectée par ces épisodes, M^{me} Mazel est en arrêt de travail depuis le 9 janvier, précise le collectif qui dénonce au passage « plusieurs cas de souffrance au travail signalés parmi les employés de la CAC ».

Questionné sur cette nouvelle polémique, le cabinet du député-maire de Cholet est resté muet face à notre mail.

Fabien LEDUC
<http://groupedesoutienc-m.webnode.fr/>